



« Ne pas hésiter à jouer la carte "milieu rural" pour rencontrer la DDETS ».

Sophie Pattée, CIVAM Finistère

CETTE FICHE EST FAITE POUR VOUS !

Vous êtes...
Un groupe CIVAM

Vous avez besoin de...
Vous faire connaître de la DREETS ou de la DDETS dans le cadre d'un appel à projet ou d'une recherche de financement

POURQUOI ET COMMENT SE FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DES DREETS ET DDETS ?

LE CONTEXTE

Nouvelles venues dans l'organisation territoriale de l'État, les DREETS et les DDETS deviennent des interlocutrices majeures pour les CIVAM sur un nombre croissant de thématiques. Dernièrement, les DREETS se sont par exemple vu confier la gestion des appels à projets du Fonds Mieux Manger pour tous sur la lutte contre la précarité alimentaire. Nouer des relations avec la DDETS ou la DREETS peut donc s'avérer intéressant pour développer de futurs projets.

Décentralisation ou déconcentration ?

La déconcentration ne doit pas être confondue avec la décentralisation. Dans la déconcentration, l'État délègue une partie de son pouvoir à des autorités locales qui le représentent (ex: les préfets). La décentralisation désigne le transfert de compétences de l'État vers des entités distinctes de lui et dotées d'une personnalité morale (ex: les collectivités territoriales).

LES DREETS ET LES DDETS: PETIT VOYAGE DANS L'ADMINISTRATION DÉCONCENTRÉE !

L'État est présent sur l'ensemble du territoire. Les services déconcentrés de l'État sont en effet les services qui assurent le relais, sur le plan local, des décisions prises par l'administration centrale. Ils constituent l'administration territoriale de l'État.

L'administration déconcentrée déploie localement les politiques nationales. La plupart des ministères disposent de services déconcentrés qui sont, en majorité, dirigés par le préfet. Ils sont présents à l'échelon régional (directions régionales) et à l'échelon départemental (directions départementales).

La réforme de l'Organisation Territoriale de l'État (OTE) a réorganisé au 1^{er} avril 2021 les services en région des ministères chargés de l'économie, des finances, du travail, de l'emploi et des affaires sociales. Ont ainsi été créées les DREETS (directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) qui animent les DDETS (directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités).



DREETS = DRIETS = DEETS

Les DREETS, les DRIETS et les DEETS désignent la même administration. La différence est géographique! Si on parle de la DREETS pour la plupart des régions françaises, en Île-de-France il s'agit de la DRIETS et en outre-mer de la DEETS.

➔ **SITE DES DREETS:** <https://drees.gov.fr/>

Les DREETS regroupent les anciennes Directions Régionales de la Cohésion Sociale (DRCS) et les anciennes Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). De même, logiquement, les DDETS réunissent les ex Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) et les anciennes Unités Départementales de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (UD DIRECCTE).

Lutte contre la précarité, accueil, égalité femmes-hommes... un vaste champ de compétences

Les DREETS et DDETS remplissent un grand nombre de missions. Par exemple, elles ont participé au déploiement du Plan France 2030 ou de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. Comme son acronyme le laisse deviner, les DREETS sont compétentes sur quatre grandes thématiques :

- **L'emploi** : Développement de l'emploi, contrôle des acteurs de la formation professionnelle, régulation de la formation et de l'apprentissage, insertion par l'activité économique, gestion du Fonds Social Européen ...
- **L'économie** : Développement des filières économiques, contrôle du bon fonctionnement des marchés, accompagnement des entreprises en difficulté, protection des consommateurs et répression des fraudes ...
- **Le travail** : Inspection du travail, prévention des accidents et des maladies professionnelles, lutte contre le travail illégal ...
- **La solidarité** : Accueil et intégration des étrangers, aide alimentaire, lutte contre la précarité, hébergement et accès au logement, politique de la ville, inclusion des personnes en situation de handicap...

Les DDETS animent, coordonnent et pilotent des missions similaires mais à l'échelle du département. Ainsi, les DDETS déploient les politiques de protection des personnes vulnérables, de lutte contre les exclusions et les discriminations, d'hébergement d'urgence, d'actions en faveur de l'égalité des chances, d'égalité homme-femme, de développement de l'emploi, de lutte contre la pauvreté, d'accès à la formation professionnelle et à l'apprentissage, d'intégration des étrangers...

POURQUOI RENCONTRER SA DREETS OU SA DDETS ?

Les groupes CIVAM peuvent être amenés à travailler avec les DREETS et DDETS sur de nombreuses thématiques : accueil social à la ferme, lutte contre la précarité alimentaire, intégration des réfugiés en milieu rural, protection des personnes vulnérables...

Se faire connaître

Les DDETS et DREETS sont éloignées des questions agricoles contrairement à d'autres institutions déconcentrées comme les DRAAF, les DREAL ou les DDT. Dès lors, il est probable que les agents des DDETS et DREETS ne connaissent pas ou peu les acteurs agricoles dont les CIVAM. Rencontrer et échanger avec les DREETS et les DDETS permet donc de se faire connaître de ces dernières.

Inspection du travail

Les DREETS hébergent également l'inspection du travail. Néanmoins, cette dernière dispose de sa ligne hiérarchique propre et est placée sous l'autorité de la Direction générale du travail. L'inspection du travail s'assure du respect de l'application du droit du travail.

Et les DDETSPP ?

Dans les départements de moins de 400 000 habitants, les DDETS et les DDPP (Directions Départementales de Protection des Populations) sont regroupées au sein des DDETSPP. Ces dernières (en plus des compétences traditionnelles des DDETS) assument les missions des DDPP c'est-à-dire des missions relatives à la surveillance sanitaire et protection animale, à la sécurité sanitaire des aliments, à la prévention des risques environnementaux et à la concurrence, consommation et répression des fraudes.



DDETSPP

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Obtenir des financements

Pour mener à bien les politiques publiques de l'État, les DREETS déploient sur leurs territoires de multiples fonds et programmes. Dans ce cadre, elles sont amenées à instruire de nombreux appels à projets (exemple le BOP 104, voir plus bas), co-financer des actions et distribuer des subventions.

Accompagner des politiques publiques

Actrices centrales de la territorialisation des politiques publiques et de leur déploiement, les DREETS et DDETS travaillent avec de nombreux acteurs de leurs territoires: entreprises, chambres consulaires, collectivités, associations... Pourquoi pas aussi avec les CIVAM ?

Influencer

Si les DREETS et les DDETS suivent les circulaires, directives et instructions techniques de leur ministère, elles peuvent disposer d'une certaine marge de manœuvre dans l'application des programmes et des politiques publiques. Par exemple, dans le cadre d'un appel à projet, si le contour de l'AAP sera le même pour toutes les DREETS/DDETS, le choix des lauréats pourra lui être plus variable. Dès lors, de par cette marge de manœuvre, ces échelons déconcentrés possèdent un pouvoir d'orientation des politiques publiques qu'il peut être intéressant d'influencer en faveur des valeurs défendues par les CIVAM.

TROIS CONSEILS POUR RENCONTRER LES DREETS ET LES DDETS

1. Se présenter comme un acteur agricole, mais pas que

Les affaires agricoles et alimentaires ne sont pas du ressort de la DREETS. Ainsi, se présenter auprès de la DREETS comme un acteur agricole présente le risque de se voir quasi-automatiquement redirigé vers d'autres institutions comme la DRAAF. Face à la DREETS, il est ainsi pertinent de se présenter comme un acteur du développement rural et agricole qui œuvre pour des campagnes vivantes par l'investissement de nombreuses thématiques.

Jouer « la carte milieu rural » ! Si en matière de cohésion territoriale, les DREETS et les DDETS interviennent surtout sur la politique de la ville, elles se montrent également intéressées par les enjeux de développement rural.

2. Donner à voir « l'expertise » de son groupe, mais pas que

Les groupes CIVAM sont nombreux, investis sur une grande variété de thématiques et organisés en réseaux. Il est intéressant de donner à voir l'expertise de l'entière du réseau et pas seulement celle de son groupe.

Le Fonds social européen (FSE+)

C'est un budget de l'Union européenne doté de 99 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Il vise à financer les politiques de cohésion sociale, territoriale et économique avec un focus fort sur l'emploi. Depuis peu, le fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) qui permet de financer des denrées pour les grands réseaux d'aide alimentaire a été intégré au FSE+. Les DREETS pilotent au niveau territorial de nombreux axes du FSE+.

→ SITE : <https://fse.gouv.fr/>



Les Commissaires à la lutte contre la pauvreté

Depuis 2020, 18 commissaires à la lutte contre la pauvreté sont chargés du pilotage et de la mise en œuvre de la stratégie pauvreté et du Pacte des solidarités dans les territoires. Nommés par le premier ministre, ils sont placés sous l'autorité du préfet de région et travaillent à la coordination de l'administration et des acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté (collectivités territoriales, associations...). Afin de disposer d'une certaine marge de manœuvre, les Commissaires à la lutte contre la pauvreté bénéficient d'enveloppes pour financer des projets associatifs. Dans ce cadre, un certain nombre de projets de lutte contre la précarité alimentaire, d'accès aux droits et de participation des personnes ont été soutenus par ces commissaires.



Découvrez le diaporama Alimentation de Réseau CIVAM !

PAT, lutte contre la précarité alimentaire, filières territoriales, restauration collective ... Réseau CIVAM et les groupes CIVAM s'investissent sur de nombreux sujets relatifs à l'alimentation. Afin d'en présenter une synthèse (non-exhaustive), demandez le diapo' !

→ **DIAPORAMA ALIMENTATION**
Demandez-le à Réseau CIVAM

3. Guetter les BOP

T'es le BOP combien? Les Budgets Opérationnels de Programme sont des budgets dédiés à des thématiques précises et gérés par des acteurs identifiés. Les DREETS sont chargées de déployer certains BOP. Dans de nombreux cas, cela se traduit par l'ouverture de financements (par AAP, subventions...). Pour le budget de l'État 2023, vous trouverez à côté quelques exemples de programmes amenés à être en partie gérés par les DREETS et qui peuvent correspondre à des activités portées par les CIVAM. Réaliser une rapide veille autour de ces programmes peut donc s'avérer utile pour ne pas rater de potentiels financements.

DEUX EXEMPLES DE CIVAM QUI TRAVAILLENT AVEC LES DDETS

DANS LE FINISTÈRE, pour l'accueil à la ferme de femmes victimes de violences

Le CIVAM Finistère était en lien avec la DDCS sur des questions liées au Fonjep et à l'éducation populaire. Dans ce cadre, le CIVAM29 a présenté à la DDCS ses actions relatives à l'accueil social à la ferme. Intéressée par ce type d'accueil, la DDCS a recontacté le CIVAM pour travailler sur de l'accueil à la ferme de femmes victimes de violences. En effet, la DDCS était confrontée à une carence de dispositifs en milieu rural et avait pour enjeu de réduire le nombre d'hébergements d'urgence à l'hôtel, qui sont des hébergements chers, peu accueillants et pas assez sécurisants.

 **PAGE WEB sur ce projet :**
<https://www.civam.org/femmes-victimes-de-violences-accueillir-a-la-ferme/>

DANS LE GARD, travailler sur l'intégration des étrangers primo-arrivants

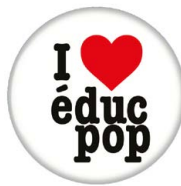
Dans le cadre du BOP 104, la DDETS a financé en 2021 le CIVAM Gard pour une étude sur l'insertion professionnelle en agriculture des étrangers primo-arrivants dans le département. En 2022, toujours avec ce BOP a été déposé un projet de construction d'un programme de formation pour les agriculteurs qui souhaitent accueillir des étrangers primo-arrivants et organiser des journées de découverte du métier agricole pour ces publics.

Budgets Opérationnels de Programme

- **BOP 137 :** Égalité entre les femmes et les hommes. Il comprend la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes; l'égalité professionnelle et l'autonomie économique des femmes; l'accès aux droits et la diffusion de la culture de l'égalité.
- **BOP 177 :** Hébergement d'urgence, parcours vers le logement et hébergement des personnes vulnérables.
- **BOP 304 :** Inclusion sociale et protection des personnes. Il regroupe notamment les politiques d'aide alimentaire (action 14), de lutte contre la pauvreté (action 19), de protection et d'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles vulnérables...
- **BOP 104 :** Intégration et accès à la nationalité française et notamment son action 12, consacrée à l'intégration des étrangers primo-arrivants.

Et l'éducation populaire ?

Les DDETS ont remplacé les anciennes Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) qui avaient pour mission la certification «éducation populaire». Ainsi, même si depuis 2021 ces missions relatives à l'éducation populaire ont été transférées aux services académiques, il peut demeurer dans les DDETS une certaine sensibilité pour cette thématique.



Les directions régionales aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)

Elles sont le service déconcentré du Secrétariat d'État en charge de l'égalité femmes-hommes. Placées sous l'autorité des préfets de régions, les DRDFE ont pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de promouvoir les droits des femmes. Au niveau départemental, on retrouve les Délégations Départementales aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDFE) qui sont placées au sein des DDETS ou des préfectures de départements.

